

ÉDITO

Par **Francis Van de Woestyne**

La petite guerre de Rudy Demotte

Rudy Demotte (PS), le ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, veut réorganiser l'école sur une base géographique, arguant que la logique de concurrence a un coût important. Bonne idée ?

Pas vraiment. Voyons cela.

Le chantier "géographique" que propose Rudy Demotte est, en réalité un chantier "idéologique" qui s'appuie sur une vision socialiste, étatique de la planification de l'offre éducative : son projet est de créer, à terme, un seul réseau d'enseignement pluraliste, multiculturel, avec une approche multiconfessionnelle. L'idée pourrait plaire, mais elle ne tient pas compte des réalités historiques belges. Le projet du ministre conduirait à affaiblir l'autonomie du réseau libre voire, à terme, à le supprimer.

L'argument budgétaire ne tient pas : toutes les études ont démontré que le réseau libre coûte moins cher que le réseau officiel, même si l'on tient compte des obligations auxquelles l'officiel est soumis. Si l'on veut réellement mettre en œuvre une réforme qui conduirait à une réduction de dépenses, il faudrait d'abord penser à fusionner les réseaux des communes, des provinces et de l'officiel. Une fusion à laquelle s'est toujours opposé le syndicat socialiste !

Cela ne signifie pas qu'il ne faille rien faire pour éviter la logique de concurrence qui, souvent, est source de gaspillage. La mise en commun d'installations sportives ou culturelles devrait permettre des économies.

Une réflexion de coordination entre les réseaux est indispensable : c'est d'ailleurs ce que prévoit le Pacte d'excellence.

Mais le combat d'arrière-garde qui consisterait à supprimer subrepticement un réseau, le libre en l'occurrence, provoquerait la révolte des parents : l'école libre a un succès qui dépasse très largement les convictions "chrétiennes" des familles et elle participe à l'indispensable diversité de l'offre scolaire.

La sortie de Rudy Demotte est donc sans objet, à moins qu'il ne souhaite renforcer... le CDH, grand défenseur de l'enseignement libre.